

MODAT Repères

N° 4 / 5 – Novembre/Décembre 2002

Numéro double

RECHERCHES SUR LA DELINQUANCE DES MINEURS

DEUX APPROCHES SOCIOLOGIQUES

***LA DELINQUANCE DES JEUNES :
LES 14-18 ANS RACONTENT LEURS DELITS***

UNE ETUDE DE SEBASTIAN ROCHE

***De L’AFFRONTMENT A L’ESQUIVE
Violences, délinquance et usages de drogues***

A PARTIR DE L’OUVRAGE DE HUGUES LAGRANGE

MODAT Repères

NOTES TECHNIQUES DE LA MISSION D'OBSERVATION DE LA DELINQUANCE DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

LA DELINQUANCE DES JEUNES : LES 14-18 ANS RACONTENT LEURS DELITS

UNE ETUDE DE SEBASTIAN ROCHE

Selon Sébastien Roché (politologue, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble), l'analyse habituelle de la délinquance juvénile comporte bon nombre de préjugés et d'illusions. Il entend dans cette étude démonter des idées reçues à partir d'une étude rigoureuse et précise des faits. Pour atteindre cet objectif, il a utilisé des statistiques officielles qu'il a croisées avec une enquête originale du CNRS dont la particularité est d'être allé interroger directement les acteurs concernés : des jeunes des banlieues de Grenoble et de Saint-Étienne.

Ils ont pu raconter méticuleusement les faits qu'ils ont commis, donnant ainsi des éléments de réponse à la question essentielle : pourquoi la délinquance des jeunes progresse-t-elle ? Selon l'auteur, la facilité du passage à l'acte suffit à créer des vocations. Il réalise ainsi une révolution de point de vue se focalisant d'abord sur les causes externes des actes délictueux avant de s'intéresser aux caractéristiques particulières des individus.

L'auteur refuse de voir dans la délinquance une fatalité ou la quelconque affirmation d'une conscience de classe. Si rien n'est fait spécifiquement pour réduire le nombre de délits commis par des mineurs, ce chiffre ne pourra que progresser. Le nombre de délits progresse parce que ni les freins sociaux, ni les freins gouvernementaux ne sont actifs. Le problème de la délinquance réside donc dans la faiblesse des réponses sociales apportées. Ce phénomène est lié à la crise que connaissent aujourd'hui toutes les formes d'autorité, chacun voulant déterminer ses propres normes et refusant d'écouter toute parole venue d'en haut.

Roché cherche à déterminer les véritables facteurs à l'origine de la hausse de la délinquance juvénile. Il passe ainsi en revue une série de causes et donne à chacune la part qui lui revient réellement. Après avoir montré que c'est une minorité de jeunes qui commet la majeure partie des infractions de délinquance juvénile, il rappelle que cette augmentation est d'abord liée au formidable développement des opportunités de délits. Il relativise ensuite le rôle des variables économiques pour expliquer la délinquance juvénile, la frustration scolaire étant plus déterminante. Il en vient à montrer pourquoi la supervision parentale est l'un des meilleurs remparts contre la délinquance juvénile, puis démontre que l'opinion du jeune sur la gravité de l'acte pèse plus dans le choix de commettre l'infraction que le risque estimé de se faire prendre. Les instances publiques ont très peu d'emprise sur le phénomène.

Il réfute les thèses qui font de la délinquance une lutte sociale et celles qui nient l'existence d'une surdélinquance émanant des jeunes d'origine étrangère et apporte des éléments d'interprétation de ces corrélations.

« MODAT Repères » est une publication de la Mission d'observation de la délinquance de l'agglomération toulousaine / Groupement d'Intérêt Public du Contrat de Ville de l'Agglomération Toulousaine 3

Avertissement au lecteur : les éléments de contenu de cette note n'engage que son auteur.

Cette note peut être reproduite complètement ou partiellement sous réserve de la mention de la structure émettrice (GIPCVAT/ MODAT) et de son auteur.

MODAT Repères n°5 – Novembre - Décembre 2002

Equipe de rédaction : François DIEU - Bruno DOMINGO - Ludovic BECQUART - Géraldine DA COSTA - Christophe LUBAC - Laetitia TERZAN

Titre de la note : La délinquance des jeunes : les 13-19 ans racontent leurs délits

Auteurs de la note : Ludovic BECQUART – Géraldine DA COSTA

L'APPORT DES ENQUETES DE DELINQUANCE AUTO-DECLAREE AU VU DE L'INCERTITUDE DES STATISTIQUES CLASSIQUES

On a pu le voir, le rapport aux chiffres, particulièrement à ceux de la police, s'est récemment modifié, voire emballé. La proximité d'échéances électorales crée tout particulièrement un climat passionné : c'est l'heure des bilans et les chiffres sont autant d'armes à brandir pour contrer son adversaire. Mais, comme le souligne Lorraine Tournyol du Clos, ces statistiques sont annoncées le plus souvent par les médias de manière excessivement brute. Sans explications sur leur origine, leur nature exacte, leur diffusion omet le plus souvent leur caractère "incertain" pour acquérir une représentativité excessive et abusive: les chiffres sont en effet le résultat de certaines mesures et ils ne signifient donc rien en dehors de ces mesures.*

*Les chiffres relatifs à la délinquance juvénile proviennent de quatre sources principales, chacune de ces sources montrant tour à tour ses limites quant à sa représentativité. Ainsi, une bonne vue d'ensemble ne peut être possible sans une utilisation complémentaire de ces chiffres. Il s'agit tout d'abord des **statistiques éditées par la police (Etat 4001)** qui recensent notamment le nombre de personnes « mises en cause » en fonction des infractions; des **chiffres émis par la justice**, c'est à dire les statistiques relatives au nombre de condamnations; des **enquêtes de victimation**; ou encore des **enquêtes de délinquance auto-déclarée**.*

Quant à leur capacité à quantifier la délinquance, ces sources montrent rapidement leurs limites. Les chiffres édités par la police sont avant tout les chiffres de l'activité policière. Avant d'engendrer la mise en cause d'une personne, une infraction doit tout d'abord être constatée et son auteur identifié. Or seules 30 % des infractions constatées passent au stade de l'élucidation.

De même, les chiffres émanant de la justice rendent bien compte de l'activité judiciaire mais avec un décalage temporel certain : ici encore, 80% seulement des mises en causes sont transmises au Parquet qui, lui-même, engage des poursuites pour 34% des affaires, et en moyenne, seulement 20% aboutissent à des condamnations.

Les enquêtes de victimation, quant à elles, excluent de par leur nature même certaines catégories d'infractions comme les meurtres. Elles recensent surtout quatre types de vols (et tentatives) : cambriolage, vol de véhicule, vols à la roulotte et vols sans violence. Notons qu'elles excluent également les infractions touchant certaines victimes comme les personnes publiques ou les délinquants eux-mêmes.

Enfin, la quatrième source d'information relative à la délinquance — encore rare en France — provient des enquêtes sur la délinquance auto-déclarée, telle que celle menée à Grenoble et St Etienne par Sébastien Roché et son équipe. Il s'agit de mener une étude sur la délinquance à partir des témoignages des délinquants eux-mêmes. Du point de vue quantitatif — et notamment au niveau des variations dans le temps — la représentativité des chiffres émanant de ces enquêtes est limitée, d'une part parce que soumises à la bonne volonté ("bonne foi") des participants, d'autre part parce que liées par des contraintes « d'échantillonnage » (limitation de la population interrogée, dans l'espace et dans les caractéristiques,...), et enfin de par leur nature ponctuelle. Néanmoins elles apportent du point de vue qualitatif de précieuses données.

Plus qu'un simple constat, les enquêtes de délinquance auto-déclarée permettent des avancées concrètes dans les études sur les causes de tels actes délictueux, et sur les profils de leurs auteurs.

* Les auteurs sont présentés à la fin de la note

☞ Qui sont les délinquants ?

Pour Roché, **il existe bien un noyau suractif de délinquant** (une grande partie des infractions commises par des jeunes résultent en réalité d'une minorité de jeunes délinquants). Dans l'enquête de délinquance auto-déclarée qu'il a réalisée, Roché remarque, en effet, que **5% des jeunes délinquants commettent 50% des actes délictueux**. Il dégage trois éléments qui augmentent la propension à commettre des actes délinquants. 1°) La précocité : plus un jeune commet des actes de façon précoce, plus il risque ensuite de commettre des actes graves. Il existe donc bien un parcours délinquant, chaque délit préparant les suivants. En effet, les petits délits, rarement réprimés, lui donnent confiance en soi. Le jeune sent qu'il peut commettre des actes illégaux sans risque. 2°) Faire partie d'une bande augmente d'ailleurs la propension à commettre des délits : le fait d'être à plusieurs entraîne les indécis et encourage les peureux. 3°) La consommation de drogues (alcool et cannabis) favorise aussi la propension à commettre des infractions.

☞ La facilité : facteur premier de la délinquance

Pour expliquer les comportements délinquants, on évoque souvent les caractéristiques des individus concernés : leur milieu d'origine, l'endroit où ils habitent, etc.... Il ne faut cependant pas oublier que la hausse de la délinquance est d'abord liée à l'essor prodigieux des opportunités de délits. La consommation de masse offre des cibles potentielles en abondance. Il y a une quantité infinie de biens d'équipement mal protégés et faciles à

voler. Par rapport au petit commerce, l'hypermarché favorise le vol : on peut facilement se cacher dans un rayon sans se faire voir et tous les produits y sont à portée de main. Pendant longtemps, on a vendu des voitures sans les doter d'un système anti-vol ce qui les rendait faciles à démarrer sans clé. Les personnes ne savent plus se défendre elles-mêmes, alors qu'elles passent plus de temps dans la rue. Elles ne sont plus en mesure d'utiliser la violence pour se protéger. Au cours des siècles, les individus ont, en effet, abandonné l'usage de la force au profit de l'Etat. Ils sont dès lors beaucoup plus vulnérables. Utiliser la violence devient le meilleur moyen d'obtenir d'eux ce que l'on veut. Le délinquant sait qu'il ne rencontrera pas de vive résistance. Les jeunes interrogés affirment que, lorsqu'ils commettent un délit, il y a toujours quelqu'un qui en a connaissance mais qu'il est rare que ces témoins interviennent pour les stopper ou prévenir la police. Cela crée un véritable climat d'impunité. La population a renoncé à défendre les biens publics, tant la peur des représailles est grande. Il n'existe plus d'autorité ordinaire légitime dans les rues et lorsque la police n'est pas là, les jeunes ont le sentiment d'en être les maîtres.

Or, plus les cibles sont aisées à toucher, plus elles font l'objet d'actes répétés. Il y a, par exemple, beaucoup plus de vols à l'étalage que de cambriolages. De même, les jeunes délinquants choisissent logiquement les lieux les moins risqués pour organiser un racket. Quand il existe un garant des lieux, on constate moins d'infractions. La facilité augmente considérablement les risques de délinquance. L'intention

est une chose, mais pour commettre. Encore faut-il fournir l'effort nécessaire. S'il est faible, la propension à commettre l'acte sera d'autant plus forte. Cette facilité convertit des jeunes qui, au départ, n'étaient pas nécessairement déviant : c'est le facteur premier de la délinquance, celui qui

un acte elle ne suffit pas. rend possible l'action. Malgré ces opportunités, tous les jeunes ne volent pas, ni agressent les autres. Il faut donc aussi examiner les caractéristiques des adolescents délinquants pour comprendre leur comportement.

PROFIL DE LA DELINQUANCE JUVENILE: LES "NOYAUX DURS"

☞ Anatomie

Plusieurs enquêtes convergent et semblent montrer l'existence de noyaux durs délinquants. Ceux-ci, les 5% des jeunes les plus délinquants, sembleraient être à l'origine de la moitié des délits. Les bandes, la famille, les copains, représentent la plupart du temps "l'aide utile", indispensable pour passer à l'action. Tout d'abord on peut le noter par exemple au niveau de la différence entre les sexes qui apparaît: les filles ont indéniablement besoin de l'appui de garçons. En outre, on observe aussi la nécessité d'avoir un soutien "domestique": le plus souvent un frère, une sœur ou un ami a déjà eu affaire à la police.

La carrière individuelle au sein de ces noyaux est relativement courte, même si le lien avec ses "pairs" est difficilement rompu (on peut par exemple voir "un jeune qui s'en est sorti" garder le contact, ne serait-ce que pour des questions pratiques d'approvisionnement en stupéfiants). L'organisation ne semble pas finalement de type pérenne, mais plutôt en perpétuel "renouvellement" (en ce sens on peut davantage parler de noyaux "suractifs" que de noyaux "durs").

La cessation brusque de ces carrières après 18 ans peut surprendre tout d'abord dans la mesure où l'on ne peut que très difficilement mettre en avant l'obtention d'un travail (le taux de chômage des jeunes est le plus élevé) ou encore l'apparition de couple (élément qui ne semble avoir d'impact véritable que sur les filles, minoritaires en ce qui concerne la délinquance). Mais on peut trouver une explication dans deux hypothèses distinctes. Tout d'abord dans le fait qu'après 18 ans, les jeunes sont susceptibles de tomber sous le coup de sanctions pénales. Ou alors, le « travail », le « business » va progressivement s'effectuer dans l'ombre: il y a moins de « flambe », le travail est réalisé plus loin de la police, et on fait plutôt travailler les autres.

☞ Les bénéfiques tirés et la tyrannie de la minorité

Il y a un attrait certain pour les délits: plaisir du risque et volonté de prouver sa valeur sont les maîtres mots de la délinquance des mineurs. On recherche le maximum de plaisir en un minimum de temps: l'acte délictueux procure frisson, estime de soi, sensation (à travers les drogues notamment) mais aussi l'argent. Le facteur économique est très important dans les mécanismes qui caractérisent la délinquance. Un trafic à petite échelle n'est pas si lucratif qu'il y paraît. Ainsi, naît dans les "noyaux durs", avec la recherche d'un profit plus substantiel, une tendance à rechercher l'exclusivité. Ceci engendre inévitablement un accroissement de la violence (intimidations, menaces, agressions,...). Afin de marquer leur territoire, ceux que l'on va nommer "caillera", vont, par exemple, rechercher l'affrontement, mais aussi opter pour les dégradations ou bien encore le refus ostentatoire de payer le bus, etc. Bref il s'agit de montrer qui l'on est, c'est "bon pour le business". Ainsi ces noyaux contrôlent un territoire et contraignent les autres personnes vivant sur cet espace à se plier à leur règles et à leur mode de vie.

☞ Les conditions socio-économiques

Beaucoup ont considéré la pauvreté et le chômage comme les causes principales de la délinquance. L'étude de Roché met largement en doute ce type d'explications : sans les refuser, il montre que les choses sont en réalité beaucoup plus complexes et relativise le rôle des conditions socio-économiques. Les enfants des cadres et des professions intellectuelles commettent, en effet, pratiquement autant de délits que ceux des employés et des ouvriers. Le facteur socio-économique intervient seulement pour le type de délits qui est commis. Les premiers commettent plus de petites dégradations, de vols à la tire, consomment plus de haschich, tandis que les seconds réalisent davantage de délits graves, se rendent coupables d'agressions physiques et sont plus enclins à porter des armes.

Le taux de pauvreté chez les jeunes est plus important que par le passé. On identifie de nombreuses corrélations statistiques entre la violence et la pauvreté. Il est indéniable que des conditions de vie difficiles incitent à commettre des actes

délictueux. Toutefois, ce lien dépend largement de l'âge : à un même niveau de pauvreté, les plus jeunes commettent plus d'infractions. Ils sont davantage prêts à prendre des risques, plus anticonformistes, moins respectueux de la loi. De même, le chômage touche d'abord davantage les jeunes : on arrive à le corrélérer avec le vol, mais pas avec les homicides. Mais il influe de façon certaine sur le taux de coups et blessures. La propension à commettre des actes délictueux augmente donc fortement lorsque l'on est un chômeur résidant dans un quartier défavorisé.

Pour Roche, les conditions socio-économiques ne sont, en fait, ni des causes directes, ni des causes principales. D'autres faits le prouvent. La pauvreté est avant tout rurale, alors que la délinquance est urbaine. Ensuite, on ne constate aucun parallélisme entre la courbe du chômage des jeunes et celle de la délinquance. Alors que le chômage des jeunes a diminué à la fin des années 90, la délinquance a augmenté. Enfin les jeunes ne faisant pas encore partie de la population active ne peuvent pas encore souffrir du chômage.

SENTIMENT D'INJUSTICE ET DELINQUANCE.

Le sentiment d'injustice, comme le montre Laurent BEGUE, est un élément qui ressort invariablement des diagnostics sur la délinquance: ces jeunes se procureraient des biens dont ils se sentent "injustement privés". Ce sentiment d'injustice, difficile à interpréter, trois courants théoriques ont pourtant tenté de l'explicitier ainsi que les mécanismes qui le lient avec la délinquance.

☞ "Le mécanisme égocentrique"

Le courant psychologique tend à mettre ici en évidence une sorte de rationalisation opérée par le jeune, justifiant certaines conduites ou annihilant les culpabilités éventuelles. Il s'agit en fait de trouver, à l'échelle individuelle et de façon plus ou moins consciente, une sorte de "bonne excuse" à travers ce sentiment d'injustice. Cette rhétorique de l'injustice peut d'ailleurs être acquise auprès de la famille ou de pairs, c'est à dire même dans le cas où l'injustice ne serait pas vécue directement.

☞ La rébellion contre l'autorité.

Cette explication de tendance criminologique, est directement issue de la théorie marxiste de la "réaction rationnelle à la privation". Le sentiment d'injustice naîtrait de l'abrutissement engendré par les systèmes capitalistes et de la destruction du lien social qu'engendre la compétition inhérente à ces systèmes. De plus, une frustration naîtrait du sentiment que la justice institutionnelle s'occuperait, "s'acharnerait" plus sur les "dominés" que sur les "dominants".

Mais la délinquance acquisitive varie peu en fonction de la classe sociale, alors qu'il existe une véritable discrimination à ce niveau pour les agressions. Ce qui tendrait plus à montrer que la position sociale influe sur la délinquance moins parce qu'elle est synonyme de dénuement matériel (délinquance comme réponse à la privation) mais beaucoup plus de par les types de liens à la société et les croyances qu'elle engendre. Ainsi, un père au chômage peut par exemple faire naître chez un enfant le sentiment que "le monde est injuste", les institutions hypocrites et, de là, engendrer un refus de l'autorité. Plus généralement, on peut aussi plus facilement voir naître une perte de croyance en l'école et en ses possibilités d'offrir un avenir. De là, peut-être, une des explications de l'étroitesse du lien taux de chômage-délinquance.

☞ Le désir de justice.

Un sentiment d'injustice peut, selon ce troisième modèle, engendrer des sentiments aussi divers que la colère, l'envie, la vengeance, ou encore la résignation ou la dépression.

*Ainsi ce sentiment peut-être corrélé à un fort **désir de justice** et dans ce cas, plusieurs circonstances peuvent faire naître la volonté de ne pas passer par un tiers institutionnel : police, justice, administration....*

*Soit **l'affaire est jugée comme étant "personnelle"** et on tombe là dans le mode de règlement des conflits ("gestion des griefs") propre aux sociétés traditionnelles.*

*Soit la **justice n'est pas jugée accessible**. C'est ce qui peut se produire dans trois cas de figure essentiellement: 1/ l'affaire en question peut déjà se trouver elle-même hors du champs légal (jeu, trafic,...) ;.2/ la justice peut être considérée comme trop coûteuse et trop longue ; 3/ la confiance en la capacité de la justice à résoudre le problème est trop faible (taux de résolution et de condamnation bas).*

Cet accès inégal à la justice, dans un contexte où le désir de justice est bien présent, peut ainsi être fortement lié au glissement vers des actes délictueux.

Ces trois modèles explicatifs ne se suffisent pas à eux-mêmes mais au contraire se complètent. Cela montre en tout cas le lien unissant sentiment d'injustice et délinquance, dans une société censée préserver ses membres de l'injustice — paradoxe qu'il semble nécessaire d'intégrer dans toute démarche préventive.

☞ La frustration scolaire

En conformité avec l'exhortation de Victor Hugo « ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons », les historiens de la délinquance ont montré que la progression de la scolarisation a pu faire baisser la délinquance. Mais aujourd'hui, c'est paradoxalement le contraire qui est en train de se produire : l'augmentation du taux de scolarisation s'accompagne d'une hausse de la violence chez les adolescents. Les jeunes délinquants viennent aujourd'hui plus souvent de l'école que du monde du travail. Pour Roche, à travers ses effets pervers, la démocratisation de l'enseignement tend à favoriser l'émergence de comportements délinquants. L'école accueille désormais tout le monde, laisse entendre que tous peuvent y réussir. En même temps, elle ne peut pas fonctionner sans un minimum de sélection : il en résulte **un sentiment de frustration scolaire exacerbé**, que l'on peut corrélérer avec la délinquance. On remarque ainsi que le taux de délit varie du simple au double entre les filières générales et les filières professionnelles.

L'échec scolaire peut entraîner un manque d'estime de soi : on devient agressif envers les professeurs qui, en retour, ne vont plus chercher à s'investir au profit des élèves difficiles. La perception du parcours scolaire joue un rôle plus important que l'origine sociale. Quelle que soit leur origine sociale les bons élèves connaissent la même implication délictueuse : le fait

de se sentir compétent diminue le risque de délinquance des enfants appartenant au bas de l'échelle sociale, tandis que le fait de perdre pied à l'école contribue à expliquer les délits commis par les enfants de milieux plus favorisés. L'école égalise les conditions. La frustration est aussi liée à l'élévation des attentes en matière scolaire. L'Education Nationale laisse planer l'idée que tous pourront accéder au Bac sans heurts, et les milieux populaires espèrent beaucoup de l'école : les échecs sont donc plus durement ressentis.

Roché met en lumière une forte corrélation entre le taux d'absentéisme scolaire et celui de la délinquance juvénile : plus il y a d'absentéisme dans un quartier, plus le risque qu'il y ait une délinquance juvénile importante est grand. De même, moins les jeunes travaillent à la maison, plus ils commettent de délits. Il existe un lien fort entre l'absence d'effort scolaire et les activités délictueuses. L'indicateur le plus intéressant est celui du temps passé à travailler à la maison : il rend compte du contrôle et des incitations familiales, des encouragements des enseignants, de l'effet du cadre de vie, de l'intérêt de l'élève et de ses capacités scolaires. Selon Roché, la frustration scolaire n'est pas un facteur sur lequel des actions sont possibles : il y aura toujours à l'école des « bons » et des « mauvais », de sorte qu'on ne peut compter sur une diminution de ces frustrations.

☞ L'importance de la supervision parentale

Beaucoup pensent que le modèle de la famille traditionnelle est le meilleur rempart contre la délinquance des jeunes. Les familles où les parents sont divorcés ou séparés feraient le lit de la délinquance juvénile. Il est vrai que les courbes de divorce et de délits semblent aller dans le même sens. Mais, depuis 25 ans, de nombreuses courbes vont dans le même sens. Il faut donc examiner la réalité des situations individuelles grâce à l'enquête de délinquance auto-déclarée. Il existe un lien entre le fait d'être élevé dans une famille divorcée ou monoparentale et la propension à commettre des délits, les enfants des couches supérieures de la société étant davantage affectés par ce phénomène que ceux des ouvriers ou des employés. Ces adolescents-là, habitués à une atmosphère de dialogue serein, sont peut-être moins prêts à faire face à ce choc. L'enfant peut souffrir soit de moins d'affection, soit de moins d'autorité selon la figure parentale qui manque. Le désaccord entre les parents peut engendrer un laisser-aller en ce qui concerne la supervision de l'enfant. Toutefois, les bouleversements de la structure familiale affectent uniquement la propension à la délinquance et non pas la répétitivité des actes.

Au contraire, le fait de vivre dans une famille nombreuse augmente la propension à commettre des délits. Cela s'observe dans tous les milieux, à l'exception des familles d'origine étrangère. Ce qui s'explique aisément : les parents ont moins le temps de s'occuper de chacun des enfants, il leur est plus difficile de contrôler leur emploi du temps.

Ainsi, la supervision parentale, grâce au contrôle de l'emploi du temps des adolescents et à l'ensemble des règles que les parents tentent d'inculquer à leurs enfants est plus décisive que la structure familiale. L'incitation des parents joue un rôle très important dans la réussite ou la frustration scolaire. A un même niveau de contrôle parental on ne distingue aucune différence entre les milieux sociaux. Dans une enquête de 1979 ce facteur est désigné comme le meilleur indicateur des actes violents. On y a mis en lumière des corrélations entre l'usage de drogues à l'âge de 18 ans et une faible supervision parentale avant l'âge de 5 ans. Quand l'entente au sein de la famille est bonne et la supervision parentale forte, les actes de délinquance sont au plus bas. Piliers de la socialisation de l'enfant, principales figures d'identification, l'action des parents est le meilleur moyen d'éviter toute conduite délinquante

Alors que la famille est un des remparts essentiels aux problèmes de délinquance, son influence tend à diminuer. Elle n'est plus seulement le fief de l'autorité parentale mais le cadre d'épanouissement de la personne. Les jeunes n'ont plus confiance en la légitimité des règles héritées de leurs pères. Ils veulent tout expérimenter par eux-mêmes. Leur désir de liberté l'emporte sur les exigences d'obéissance. Paradoxalement, l'Etat demande aujourd'hui à la famille d'assurer une charge d'autorité et de solidarité qu'elle ne peut plus réellement assumer.

IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL SUR LA DELINQUANCE

☞ *Impact de la composition de la famille.*

La différence entre le nombre de délits commis par des auteurs issus de familles "traditionnelles" et ceux commis par d'autres issus de familles monoparentales ou recomposées est peu notable au niveau des chiffres, excepté peut-être lorsque l'on considère les délits graves, ce qui ferait plus de la composition de la famille un facteur aggravant qu'une cause à proprement parler de la délinquance.

De fait, et d'une manière générale, on constate, selon Vincent Tournier, que les familles monoparentales ou recomposées peuvent remplir le même rôle éducatif qu'une famille dite "traditionnelle". Même si un divorce peut engendrer des troubles psychologiques chez l'enfant, ceux-ci ne se traduisent pas plus que la moyenne par des actes délinquants, et ces situations seraient même à l'origine d'une responsabilisation plus précoce de l'enfant.

En outre, l'augmentation des divorces ne traduit pas forcément une augmentation des conflits familiaux : les couples pouvaient se déchirer auparavant, même s'ils ne divorçaient pas. A l'inverse, l'invention et le développement de relations parent-enfant nouvelles peut amener à une plus grande proximité affective.

Enfin, l'absence d'un parent (le père en particulier) n'est pas automatiquement synonyme de dénuement : la famille même monoparentale peut très bien conserver les ressources nécessaires à l'éducation des enfants ; ainsi cette absence ne semble pas être une cause automatique de la délinquance.

☞ *Les relations entre parents et enfants: une variable clé.*

L'influence de la famille semble finalement plus prépondérante lorsqu'elle est considérée sur le plan des relations plutôt que des structures.

Ainsi, la proximité affective et surtout le niveau de contrôle des parents semblent avoir un plus grand impact et être beaucoup plus corrélés aux actes de délinquance : plus la proximité et le contrôle sont forts, plus la propension à commettre des actes délictueux est faible.

*Ceci est particulièrement mis en valeur par le rapprochement statistique des actes délinquants avec ce que l'on appelle en fait le **degré de supervision parentale**, c'est à dire le degré de connaissance et de surveillance des activités de l'enfant, ainsi que la capacité des parents à assurer une présence psychologique constante sur l'enfant (i.e. ce dernier critère prend en compte la probable réaction du ou des parents). Or rien ne semble révéler un lien de cause à effet automatique entre la composition familiale et la supervision.*

Néanmoins, l'effet de la composition familiale n'étant pas complètement annulé au niveau du contrôle parental, surtout pour les familles recomposées où l'autorité a plus fortement tendance à être remise en cause que dans les familles monoparentales.

☞ *Situation sociale et contrôle parental.*

Le contrôle parental est généralement considéré comme étant plus difficilement réalisable pour des personnes socialement en difficulté, du fait par exemple de leur faible prestige au regard de la société, ce qui porterait atteinte à leur image et ainsi discréditerait leur autorité.

Mais ce constat, selon Vincent Tournier, serait à nuancer et ne serait pas aussi directement déterminant. D'une part, le niveau d'étude, indépendamment de la position sociale apparaît bien plus décisif en ce sens qu'il est bien plus déterminant pour la constitution du système de valeurs et donc, indirectement, du système pédagogique des parents. Et d'autre part, ce point de vue apparaît nettement réducteur dans la mesure où le manque d'argent ne prive pas automatiquement de force morale.

*En revanche, la **qualité de l'environnement urbain** apparaît comme un facteur beaucoup plus décisif en matière de délinquance : un environnement urbain dégradé offre plus d'opportunités et d'effets d'entraînement, et voit naître un surcroît de délinquance. Dans un tel cadre, les effets du contrôle parental sont érodés et ceci quelle que soit la catégorie sociale des parents, cependant cet effet est largement masqué par le fait que les milieux aisés vivent moins souvent dans ce type de quartier.*

☞ **Les valeurs des jeunes délinquants**

De manière générale, l'individu n'obéit plus à des autorités extérieures. Il désire tout choisir par lui-même. Les notions de bien et de mal sont de plus en plus relatives ; l'effort et la discipline ne sont plus valorisés. Ces nouvelles valeurs forment un terreau favorable à la délinquance. Roché s'intéresse ainsi à **la perception de la gravité des infractions commises chez les délinquants qu'il interroge**. Les actes considérés comme « peu graves » sont la fraude dans les transports, les graffitis, la consommation de haschich, car ils n'engendrent pas de victimes personnelles. Les actes considérés comme « assez graves » sont les agressions physiques, le racket et les vols de voiture, qui affectent des cibles

clairement identifiées. Ce qui leur paraît le plus grave c'est la vente et la consommation de drogues dures. Contrairement à l'opinion des adultes, ce ne sont pas les homicides qui, pour eux, sont les plus graves.

L'auteur remarque que la gravité estimée est un élément plus déterminant que le risque estimé de se faire prendre. Quand le jeune décide de commettre un acte délictueux, l'opinion qu'il a de cet acte pèse plus dans son choix que le risque estimé de se faire prendre. Roché a démontré cet élément à partir de trois constatations issues de la comparaison entre la gravité estimée, le risque estimé de se faire prendre et le fait d'avoir commis le délit. 1) La propension au passage à l'acte est significativement liée au jugement porté sur la gravité de l'acte.

2) Le comportement n'est pas lié directement à l'évaluation du risque. 3) C'est le jugement sur la gravité de l'acte qui tend à être associé à la perception des risques. Les valeurs orientent donc les actes. Mais le risque de se faire prendre joue aussi un rôle puisqu'il affecte l'opinion sur la gravité de l'acte.

La gravité perçue d'un acte diminue avec l'activité délinquante. Plus les jeunes tendent à commettre de petits délits, plus ils minorent leur gravité et celle de délits plus sérieux. De 13 à 19 ans, la perception de la gravité s'estompe, les limites de l'interdit tendent à s'effacer. Les déterminations de la gravité sont mal reliées au milieu socio-économique. En réalité, chacun construit ses propres valeurs selon son parcours. Beaucoup commettent toutefois des actes tout en sachant qu'ils sont graves. Le paradoxe est résolu dans leur esprit en rejetant la responsabilité de l'acte sur d'autres, en relativisant ses conséquences ou en disant que la victime a mérité le traitement infligé.

☞ La délinquance d'origine étrangère

Roché essaye de briser le tabou du lien entre la délinquance et l'origine ethnique des jeunes en question. Pendant longtemps, sous couvert d'une bonne conscience, on a volontairement ignoré ce lien dans le débat français. Mais cette posture d'aveuglement alimente le ressentiment des populations confrontées quotidiennement à des délinquants d'origine étrangère. Roché tente de décrire la situation sans a priori. Il constate que les chiffres sont loin d'être caricaturaux sur la violence des jeunes d'origine étrangère. Toutefois, ils ne sont pas tels qu'on puisse négliger ces comportements. Sur la population

des mineurs pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, 13 % sont d'origine étrangère. Toutefois ce chiffre peut être critiqué en faisant valoir que la police tend à privilégier l'action répressive portant sur ce type de population. L'enquête de délinquance auto-déclarée permet d'échapper à cet écueil.

Au sein des jeunes d'origine étrangère, il distingue trois catégories : ceux dont les deux parents sont étrangers, ceux dont un seul des parents est étranger, ceux qui ont leur deux parents français. En ce qui concerne les délits peu graves, 68 % ont un ou deux parents nés en France, 32 % ont des parents d'origine étrangère. Pour les délits graves, 54 % sont d'origine française ou mixte et 46 % sont d'origine étrangère, dont 30% d'origine maghrébine. Ces chiffres expliquent les réactions de la part des populations qui souffrent de la délinquance, mais montrent qu'elle n'est pas uniquement de leur fait.

Il y a donc bien une surdélinquance chez les jeunes d'origine étrangère par rapport à ceux d'origine française; mais encore faut-il l'expliquer. L'entourage en est une première cause : 23,5 % déclarent avoir au moins trois copains qui ont eu affaire avec la police contre 7 % chez les jeunes d'origine française. Faire partie d'une bande où la majorité des membres est d'origine étrangère augmente la propension à réaliser des trafics. Ensuite, on constate que les jeunes d'origine étrangère font l'objet d'une supervision parentale moins forte que ceux d'origine française. Ils sont moins surveillés et plus autonomes. Le statut du père s'est souvent dégradé dans ce type de famille, les jeunes lui

reprochant de perdre sa dignité en travaillant 10 heures par jour pour gagner un salaire de misère voire d'être au chômage. Enfin les tensions qui existent entre les jeunes d'origine étrangère et la police favorisent le passage à l'acte déviant. Ces jeunes pensent que cette dernière est raciste et qu'elle s'acharne sur eux : la lutte contre les forces de l'ordre devient alors une juste cause. En réalité ils sont autant surpris que les autres et même parfois moins, mais la police est plus présente à leur égard pour des contrôles d'identité par exemple, d'où leur hostilité. Ils ont du mal à accepter une sanction suite à des délits que beaucoup ont déjà commis sans se faire prendre. L'auteur conclue qu'il ne peut y avoir d'immigration sans délinquance, car les jeunes d'origine étrangère ont moins de chances de s'intégrer, les revenus de leurs parents sont souvent faibles, les parents n'ont plus le temps de les contrôler et les écarts culturels sont toujours difficiles à combler. L'accueil de nouveaux immigrés va donc nécessairement faire augmenter la délinquance.

☞ Du côté des instances répressives

Afin de répondre à la délinquance des jeunes, beaucoup placent leur espoir dans une répression plus prononcée de la part de la police, de la gendarmerie et de la justice. Roché montre combien cette unique solution est illusoire. Il rappelle, tout d'abord, que la majeure partie des faits leur échappe : seul 14 % des auteurs d'actes peu graves ont été surpris, 22% pour les actes graves. La justice est débordée par les contentieux ; elle attend la récidive aggravée pour commencer à agir véritablement en plaçant les délinquants

multirécidivistes en prison. Roché cite le cas d'un mineur pour lequel il a fallu 37 procédures avant de le mettre en prison. Ces institutions sont en position de répondre à 10 ou 15 % des actes délinquants et peuvent espérer avoir un impact dans 1 à 2 % des cas. Pour lui, les sanctions autres que la prison (rappel de la loi, sursis, amendes) n'ont que peu d'effet sur les délinquants.

Les jeunes ne reconnaissent pas l'autorité des instances publiques. Ils obéissent beaucoup plus à leurs parents ou à leurs amis. Dans l'enquête de délinquance auto-rapportée, 81% des adolescents qui ont volé dans un magasin et dont les parents ont eu une « réaction marquante » ont arrêté définitivement d'avoir ce comportement. Plus proches des jeunes, ils ont plus tendance à les écouter, au contraire des instances anonymes que sont la police ou la justice. Alors que ces institutions républicaines connaissent un véritable malaise, une crise de leur légitimité, c'est elles qu'on désigne en premier pour trouver des solutions au problème.

Certaines analyses considèrent la délinquance comme l'expression d'une lutte sociale et politique. Roché entend faire littéralement voler en éclat cette thèse. Il prend l'exemple de la fameuse « bagarre de la Défense » et montre comment elle diffère totalement d'une manifestation aux revendications politiques. Le lieu ne contient aucune symbolique politique, les jeunes l'ont choisi uniquement pour ses facilités d'accès et pour l'immense terrain de jeu qu'il offre. La violence n'est pas contenue : il s'agit d'une lutte entre bandes rivales, les actes ne sont pas signés. On s'affronte entre soi, il n'y a aucun adversaire de classe. Beaucoup

n'ont aucune raison d'émettre des revendications puisque la délinquance leur offre de meilleures conditions de vie. Les mouvements politiques sont encore très peu implantés chez les

jeunes des banlieues : le mouvement « Stop la violence », malgré le ramdam médiatique, n'a pas réussi à s'implanter durablement dans les banlieues.

SYSTEMES ALTERNATIFS A LA JUSTICE CLASSIQUE EN MATIERE DE DESORDRES MINEURS

Ce que l'on nomme "micro-illégalismes" (i.e. les dégradations, rixes, insultes, vol à l'étalage, racket...), semblent, selon Philip Milburn , augmenter de manière indéniable. Est-ce la conséquence d'une simple augmentation des plaintes, d'une baisse du seuil de tolérance au sein de la population, ou bien encore la résultante d'un manquement, d'un défaut de traitement judiciaire? C'est difficile à déterminer. Ce qui est sûr, c'est que ceci crée un climat tendu, une "mauvaise ambiance", et la justice traditionnelle semble difficilement faire face à ce problème (cf. le nombre d'affaires classées sans suite.)

En ce sens on a pu voir apparaître la théorie selon laquelle l'insuffisance au niveau du traitement de ces micro-délits engendre le développement d'un sentiment d'impunité, de "banalisation". D'où l'éclosion de la thématique de la "tolérance zéro" et la mise en place d'un système alternatif à la justice classique, censé être finalement plus rapide et plus proche. Ce système est caractérisé par trois points principaux: 1/ le traitement de l'affaire "en temps réel" ; 2/ entre poursuites et classement sans suite, c'est une "troisième voie" qui donne une réponse plus efficace sans que des poursuites soit engagées et donc sans que rien ne soit inscrit sur les casiers judiciaires ; 3/ une justice en partie "restaurative", qui devrait avoir le mérite de rendre ces actions visibles pour la collectivité.

Ce nouveau système se manifeste à travers trois types d'action juridique: l'admonestation (le sermon), et surtout la médiation pénale (confrontation de l'accusé présumé et de la victime, dans le but que le premier reconnaisse sa faute, présente des excuses, voire promette des réparations,...) et la réparation pénale(mesure éducative consistant à provoquer chez le mineur la prise de conscience du caractère néfaste et illégal pour la société de son acte, ainsi qu'à valoriser les compétences positives du jeune dans le cadre d'une activité en faveur de la collectivité).

Ces actions ont ceci de particulier qu'elles nécessitent le consentement des parties, ce qui revient à mettre l'accent sur la volonté de restaurer le lien social entre le jeune et la communauté, ainsi que la volonté d'éviter toute stigmatisation.

La tentation, le risque, c'est la dérive vers un contrôle institutionnel, plus facile, moins lourd que le système classique, mais aussi sans les assurances et la sécurité que procure les procédures pénales classiques (une justice de proximité mais aussi expéditive?).

☞ En conclusion : les clés de la motivation

Roché synthétise tout ces résultats autour d'une idée centrale : **la délinquance est une question de motivation.** Commettre un acte délictueux suppose toujours une intention d'agir et un effort à accomplir. Les auteurs d'actes délictueux sont dotés d'une capacité d'analyse, et font ce que les adultes leur laissent faire, recherchent les lieux et les cibles appropriées. Il décompose ainsi la notion de motivation en trois déterminants :

- les facteurs permettant l'action : la vulnérabilité des cibles, leur abondance, l'absence de tiers protecteur, la disponibilité. Si les jeunes ont la possibilité de traîner très souvent, ils bénéficient d'une plus grande liberté pour commettre des délits, d'où l'importance de la supervision parentale, le moyen le plus efficace pour contrôler leur emploi du temps. Le délit est commis parce que l'on anticipe sa réussite.

- l'intention, le pourquoi de l'acte, qui suppose toujours une manifestation de volonté de la part du délinquant. Ce peut être l'échec scolaire, de mauvaises relations avec les parents, la volonté de devenir son propre maître ou l'hostilité envers la police pour les jeunes d'origine étrangère. Les valeurs jouent

aussi un rôle important, au même titre que la perception de la gravité de l'acte influe sur les comportements.

- le profit, on ne recommence que si l'on a recueilli de véritables fruits. Ce peut être une hausse de son prestige, une meilleure estime de soi, la recherche de sensations fortes. Le jugement d'un jeune à ce sujet est très éclairante : « Délinquants en bande, on bougeait, on prenait des risques, on roulait vite, on partait en affaire, on vivait des aventures. On était regardés, valorisés, craints. Par quoi cela peut-il se remplacer ? ». L'effet causé par la réaction des familles et des copains est plus fort que celui engendré par les travailleurs sociaux, la police ou la justice. Les proches font plus autorité que la loi. Les réactions de la police et de la justice sont incertaines, ce qui donne le sentiment que certains actes sont peu graves puisqu'ils ne suscitent apparemment pas de réaction. La famille joue un rôle essentiel dans ces problèmes, en termes de socialisation dans l'enfance, d'aide scolaire, de surveillance de l'emploi du temps, et de réaction aux délits.

Les facteurs sont donc nombreux et déterminants pour toutes les couches sociales. Cependant, on constate des caractères plus ou moins accentués selon les milieux. La délinquance des enfants des milieux défavorisés repose plus sur une mauvaise scolarité, un cadre de vie propice à la constitution de

bandes, l'influence des jeunes d'origine maghrébine en ce qui concerne les trafics, et une supervision parentale moins importante. Au contraire la délinquance des jeunes issus de milieux plus favorisés repose davantage sur la consommation de drogues, la flexibilité normative, le sentiment de ne pas être « bon à l'école », et la séparation des parents.

Roché n'est pas optimiste. Il prédit la naissance de nouveaux risques liés à la hausse de la mobilité, à l'essor d'un monde périurbain mal protégé par les

forces de l'ordre, au développement des nouvelles technologies et d'Internet qui offrent des opportunités infinies d'escroqueries, ainsi qu'à la mauvaise protection de ces nouvelles cibles. Une conclusion qui annonce de nouvelles recherches, on peut l'espérer, aussi pertinentes et courageuses que cette enquête conduite par l'auteur sur la base d'une méthodologie novatrice (délinquance auto-rapportée) et qui apporte un éclairage saisissant du phénomène délinquant pour tous ceux qui ne peuvent se satisfaire des seuls statistiques policières et judiciaires.

CETTE NOTE TECHNIQUE EST INSPIREE :

➤ **Pour l'article principal, du livre de Sébastien Roché, *La délinquance des jeunes. Les 13-19 ans racontent leurs délits*, Paris, Seuil, coll. L'épreuve des faits, 2001, 298 p.**

➤ **Pour les articles additionnels, du numéro d'avril 2002 (n°274) de la revue *Futuribles*, et notamment des articles suivants :**

⊕ ***Les statistiques incertaines de la délinquance*, Lorraine Tournyol du Clos (doctorante en économie à l'INED, laboratoire Gratice)**

⊕ ***Les noyaux délinquants*, Sébastien Roché (secrétaire général ESC Cambridge, chargé de recherche au CNRS/CERAT)**

⊕ ***Sentiment d'injustice et délinquance*, Laurent Bègue (maître de conférence, laboratoire de psychologie sociale, Université P.Mendès France)**

⊕ ***Parents, êtes-vous responsables ?*, Vincent Tournier (maître de conférence à l'IEP de Grenoble, CIDSP)**

⊕ ***Le traitement judiciaire des désordres mineurs*, Philip Milburn (Université de Metz, GRASS-CNRS)**

MODAT Repères

NOTES TECHNIQUES DE LA MISSION D'OBSERVATION DE LA DELINQUANCE DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

De L'AFFRONTMENT A L'ESQUIVE Violences, délinquance et usages de drogues

A PARTIR DE L'OUVRAGE DE HUGUES LAGRANGE

Affrontement, esquive. Ces termes paraissent contradictoires au premier abord. Pourtant, la lecture de l'ouvrage d'Hugues Lagrange fait apparaître une origine commune à ces deux comportements, tout comme il fait ressortir le lien directeur entre violences, délinquances et usages de drogue.

Si la délinquance violente et acquisitive semble plus participer d'une logique d'affrontement direct alors que l'usage de drogues participerait plus d'une logique de retrait, ces comportements déviants sont l'expression d'un même malaise qui est la perception dégradée ou infériorisée de soi des jeunes habitants des quartiers «pauvres» (c'est l'expression que retient H. Lagrange) et des cités. Enfermés dans une identité locale qu'ils n'ont pas choisie, ils tentent par la délinquance d'inverser le stéréotype qui les donne pour perdants. Les conduites violentes des adolescents des cités expriment, dans le contexte compétitif contemporain, la nécessité de trouver un domaine d'accomplissement compensatoire car, souvent privés d'emploi, ils adoptent des moyens illicites pour reconquérir l'estime de soi (cf. les défis d'honneur entre les cités) et se faire reconnaître par les « autrui significatifs » (notamment dans le cadre du «business» ostentatoire, c'est à dire le trafic de drogue et de matériel électronique volé entre autres).

Cette note a été rédigée à partir de l'ouvrage du sociologue
Hugues LAGRANGE, intitulé **De l'affrontement à l'esquive. Violences,
délinquance et usages de drogues**, publié aux éditions Syros en 2002.

Mais l'incertitude concernant l'accomplissement de soi touche la société tout entière, et se retrouve aussi bien dans la généralisation du «cocooning» et de l'usage de drogues «récréatives» dans les classes moyennes et aisées que dans les violences sexuelles, la délinquance acquisitive, les violences collectives et la toxicomanie.

S'appuyant sur les résultats de nombreuses enquêtes menées à la fin des années quatre-vingt-dix dans le pays Mantois (Mantes-La-Jolie, Mantes-La-Ville et les Mureaux), zone dite sensible de l'agglomération parisienne et à Amiens, ville moyenne de province, Hugues Lagrange dénonce la cécité qui conduit à masquer l'origine commune des violences et délinquances et la dimension politique, symbolique, à laquelle les acteurs de la délinquance recourent.

Afin de ne pas perdre le sens des affirmations identitaires, il refuse d'esquiver la question du rôle des jeunes issus de l'immigration et de parler d'eux à la voix passive. De plus, son enquête a confirmé la fragmentation de la société induite par la récession économique et ses conséquences, dont les tensions entre les centres d'une société prospère et les quartiers pauvres sont un bon exemple.

« MODAT Repères » est une publication de la Mission d'observation de la délinquance de l'agglomération toulousaine / Groupement d'Intérêt Public du Contrat de Ville de l'Agglomération Toulousaine 3

Avertissement au lecteur : les éléments de commentaire contenus dans cette note n'engagent que leur auteur.

Cette note peut être reproduite complètement ou partiellement sous réserve de la mention de la structure émettrice (GIPCVAT/ MODAT) et de son auteur.

MODAT Repères n°5 – Janvier 2002

Equipe de rédaction : François DIEU - Bruno DOMINGO - Ludovic BECQUART - Géraldine DA COSTA - Christophe LUBAC - Laetitia TERZAN

Titre de la note : De l'affrontement à l'esquive.

Auteur de la note : Laetitia TERZAN

MODAT Novembre / Décembre 2002

I - L'AFFRONTLEMENT

1. DE L'ERRANCE AUX VIOLENCES COLLECTIVES :

Des années 50 à 70, la délinquance des mineurs, jadis liée au vagabondage, se sédentarise dans la France qui s'urbanise. La délinquance est alors une délinquance de prospérité, d'opportunité qui n'a pas de base sociale caractérisée et qui est le fait de jeunes actifs. A cette époque, les grands ensembles, porteurs d'une symbolique égalitaire, contribuent à la pacification des mœurs.

Des années 80 à la fin des années 90, on observe, parallèlement à une hausse du nombre de jeunes délinquants, une augmentation de l'activité des délinquants (cf. hausse du taux de récurrence), une croissance de la dimension collective des actes délinquants (cf. émeutes) ainsi qu'une volonté de réponse pénale plus systématique.

Dans les années 90 la délinquance connaît une forte croissance. H. Lagrange note l'augmentation des :

- ◆ Violences physiques (coups et blessures, viols, mais pas d'augmentation des homicides).
- ◆ Infractions à la législation sur les stupéfiants.
- ◆ Dégradations et destructions de biens publics et privés.

- ◆ Conflits avec les représentants des institutions.
- ◆ Vols de voiture (d'emprunt ou ludiques et non pour profit).
- ◆ Vols avec violence (seule conduite de cette liste à viser l'enrichissement personnel).

Lagrange souligne également l'importance du phénomène de «business» dans les quartiers pauvres (filières de la drogue, revente de matériel électronique domestique volé, vente de services tels que la réparation automobile, la prostitution, la coiffure, le gardiennage...), ainsi que le développement extraordinaire de la violence au sein même des espaces ordinairement protégés, comme les établissements scolaires.

A la fin des années 90, le fait qu'une grande proportion des délinquants vient des cités et des quartiers pauvres montre qu'il y a un ancrage social des conduites délinquantes.

Les violences collectives n'ont plus, comme dans les années 80, pour objectif principal les institutions (on se rappelle les «rodéos» de 1981 dans l'est lyonnais, suite à des bavures policières).

Dans les quartiers déjà impliqués au début des années 90 dans des affrontements ostensibles avec la police, la violence collective se retourne sur les habitants de ces quartiers ou oppose des bandes de jeunes entre eux.

Le «business» ne s'accompagne pas de violences collectives manifestes, mais autoréférentielles : les bandes de jeunes se ressemblent, le seul motif de leur

affrontement est l'honneur de leur cité, leur identité territoriale. Les combats entre cités forment une chronique locale qui tient lieu à ces jeunes de biographie. Pour eux qui se voient confusément comme des perdants, l'enjeu de cette concurrence (pour la reconnaissance et l'honneur que symbolisent la victoire d'une bande sur une autre) est de préserver le minimum d'estime de soi.

Les actions collectives violentes ont une signification globale : elles s'appuient sur des quartiers méprisés où s'accumulent des rancœurs et retournent ces rancœurs en violence.

Il y a donc un cycle de la violence, qui touche d'abord la police, ensuite les réseaux de transport, puis les jeunes des cités et les relations sexuelles, signe d'une violence qui se referme sur elle-même, s'appuyant sur des identités microlocales.

**2. LA DELINQUANCE OU LA VILLE
RATTRAPEE PAR SA PERIPHERIE :**

Pour éclairer le lien entre inégalités socio-économiques et délinquance, l'auteur étudie le cas d'Amiens. Il note la corrélation frappante entre le taux de chômage et la faible mobilité de la population dans les quartiers où se fabrique la délinquance : c'est l'« immobilité contrainte » qui induit un clivage entre les habitants d'H.L.M. dont la situation économique ne leur permet pas de déménager (et qui restent ainsi captifs de ces lieux) à ceux qui ont un projet résidentiel.

Il pointe ensuite la dialectique des opportunités offertes par les centres riches et anonymes, lieux d'envie et de pression de la délinquance, et les dispositions acquises dans les cités, lieux de frustrations et d'origine de la délinquance.

Dans les centres-villes, la délinquance prend la forme de prédatons, tandis que dans les quartiers pauvres elle prend la forme de violences interpersonnelles dans un univers d'interconnaissance, témoignant d'une difficulté à vivre ensemble.

Selon H. Lagrange, il faut prendre en compte l'ancrage social et territorial de la délinquance pour réduire la « fabrique délinquante » : les conduites délinquantes, dans les années 90, se produisent là où la stabilité de résidence est forte et l'interconnaissance la plus élevée, là où pauvreté et chômage se sont incrustés.

Dans les quartiers difficiles, les carences éducatives ne sont pas des faits isolés, mais culturellement partagés avec les jeunes voisins et l'absentéisme scolaire, indice d'une rupture ayant pour prémisses une extériorité collective aux valeurs de l'école, est fortement corrélé aux taux de chômage locaux et à la délinquance.

De par la dynamique d'affaiblissement de la mixité sociale (ceux qui le peuvent fuient les cités), les populations qui entrent dans les cités le font car elles y sont obligées et possèdent donc les mêmes caractéristiques que la population présente : taux de chômage et de familles monoparentales élevés.

3. DELINQUANCE, VIOLENCES ET RECESSION :

De 1945 à 1975, la logique des opportunités prédomine et donne à la criminalité sa tonalité de taxe sur la prospérité, dans un contexte d'augmentation de biens en circulation et d'anonymat qui induit une disparition du contrôle social par le voisinage.

De 1975 à 1998, «l'offre délinquante» (c'est à dire l'importance de la population potentiellement délinquante) affirme son rôle : le chômage des jeunes les plus démunis de qualification, conçu comme une source de frustration et d'injustice, les écarte des voies légales de réalisation de soi, ce qui a favorisé la délinquance d'appropriation et les violences. Ce phénomène a été partiellement masqué dans une période où la rétention dans l'appareil scolaire a limité la disponibilité pour la délinquance des jeunes les moins diplômés.

La concentration du chômage et des discriminations sur les jeunes pauvres est considérée par eux comme une rupture du pacte social qui aboutit à une délinquance d'exclusion : violences commises par de jeunes pauvres sur de jeunes pauvres.

A partir de 1998 s'ajoute une délinquance prédatrice s'appuyant sur les opportunités ouvertes par la croissance de la consommation (portables, cartes bancaires).

Il y a toujours aujourd'hui un potentiel délinquant important car, si la situation économique s'améliore globalement, le

taux de chômage est toujours élevé pour les non diplômés, ce qui limite d'autant leurs possibilités d'insertion.

4. RESSORTS SOCIAUX DES CONDUITES DELINQUANTES ET REBELLES :

Une étude menée dans le Mantois montre que les jeunes absentéistes ou délinquants issus des quartiers pauvres viennent souvent de familles précaires où le père est absent, malade, invalide ou trop éloigné du monde éducatif et où la taille de la fratrie est importante. L'attitude rigoureuse des familles (punitions corporelles courantes) et la référence symbolique forte qu'elles représentent influent peu sur l'orientation prise par les adolescents. De même, au sein d'une même fratrie, les groupes d'âge sont fortement cloisonnés, ce qui limite d'emblée l'autorité des aînés sur les cadets. Cependant, cela n'empêche pas qu'un processus de transfert de modèle de la réussite rapide et de la frustration ressentie par les aînés touchés par le chômage s'opère sur les cadets et les benjamins de la fratrie. Il y a donc une translation des effets du chômage et des déstructurations familiales sur les derniers-nés des grandes familles.

Etudiant les familles ouvrières de l'automobile de la vallée de la Seine, souvent issues de l'immigration africaine, H. Lagrange note qu'il existe pour ces jeunes issus de l'immigration, souffrant plus que les autres du chômage et des discriminations, la volonté de se fabriquer une identité valorisée, même s'il faut passer pour cela par des voies illégales.

En fait, les différences de fréquence de comportements délinquants ou rebelles entre les jeunes issus de l'immigration et les autres varient fortement selon le contexte. Pour Lagrange, la ségrégation dans les cités a sans doute contribué à renforcer les synergies négatives et la stigmatisation. Or, les violences collectives s'appuient sur une revendication identitaire. Vouloir les expliquer comme la conséquence de l'anomie et de l'hyper-individualisme de notre société relève donc du contresens. L'affirmation d'une différence qui se tient au centre de leurs actions les conduit à détourner le stigmate ethnique en le recodant positivement comme revendication d'appartenance à la communauté des croyants dans l'Islam.

5. LES VICTIMES ET LA DEFECTION :

Depuis vingt ans, les territoires d'émergence des incivilités, de la délinquance et des violences collectives n'ont guère changé, alors que quatre ou cinq générations d'adolescents se sont succédées et que ces zones, souvent classées en ZUS, ont été l'objet de politiques volontaristes.

H. Lagrange explique cette pérennité par le sentiment d'insécurité qui a constitué le vecteur actif d'une fragmentation et d'une désolidarisation de la société, conduisant à des conduites de défection (départ des quartiers sensibles des couches moyennes et refus de partager certains lieux publics comme l'école avec les populations défavorisées) et donc à une diminution de la mixité urbaine. Cette peur de

l'autre, cette défection, a nourri le sentiment des jeunes des quartiers pauvres d'être méprisés et les a poussés à adopter une attitude de défiance.

Parallèlement, les difficultés d'ordre économique et le sentiment de relégation qu'éprouvent les couches ouvrières captives de ces quartiers ont accru les conduites xénophobes, rendant la coexistence agressive.

6. SOCIALISATION, DESAFFILIATION ET SOUS CULTURE :

Lagrange explique par l'échec scolaire et les formes de sociabilité la manière dont la délinquance trouve un terrain dans les quartiers pauvres.

Le groupement des élèves issus des catégories les plus défavorisées dans les écoles des quartiers pauvres renforce les effets de ségrégation spatiale et pèse sur la délinquance. On trouve une plus grande proportion d'élèves absentéistes dans les couches défavorisées de la population. Or, Lagrange note une propension à la délinquance plus grande chez les absentéistes.

A travers l'ensemble de leur contexte de vie, les jeunes absentéistes et mis en cause par la police apparaissent comme porteurs de traits communs des jeunes des quartiers pauvres : des familles plus déstructurées, des fratries plus larges et plus touchées par le chômage.

Le réseau de sociabilité des garçons des cités se limitant à leur quartier, la probabilité d'avoir pour amis des jeunes eux même orientés vers la délinquance

est donc élevée ce qui augmente la probabilité et la fréquence du passage à l'acte.

La délinquance de la fin du XXème siècle a retrouvé le visage des marges pauvres. Elle provient des zones d'immobilité maximale où les «mauvaises fréquentations» sont un fait de socialisation et où s'accumulent des mécontentements et des conflits.

L'espace des cités est dans une relation d'isolement et de dépendance (par le dispositif des aides sociales) par rapport au reste de la ville. Face aux difficultés à trouver des ressources à l'extérieur, dans les formes du travail salarié, les habitants des cités se tournent vers l'économie parallèle qui implique des relations spécifiques (importance des rapports de voisinage, valeur contractuelle de la parole donnée, surinvestissement affectif des liens proches...).

Les jeunes des cités sont des individus disqualifiés, immobiles et suraffiliés à un espace en rupture avec le reste de la société. Les effets de reproduction et de socialisation sont importants. La délinquance et la violence ont trouvé des lieux d'apprentissage dans les cités. Pour Lagrange, même si la situation s'est objectivement améliorée, les conduites délinquantes sont véhiculées par des dispositions reproduites localement.

Lagrange critique les politiques de lutte contre la délinquance qui reposent sur un malentendu. Elles estiment, à tort, que la délinquance est une rupture du lien social et elles désobjectivent les jeunes auteurs d'actes délinquants et violents, ne reconnaissant pas un sens

ou une légitimité à leur demande de reconnaissance.

Par ailleurs, si la vision d'une «culture du pauvre» est inadéquate, le mode d'adhésion des jeunes des cités aux standards de masse les installe dans la posture d'un groupe globalement aliéné à la version la plus consumériste de cette culture, sans écart critique. C'est dans cette aliénation aux standards de consommation qu'on trouve le ressort des conduites d'appropriation et de violences qui visent la reconquête d'un prestige matériel ou symbolique.

7. EXIGENCE DE REUSSITE ET LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE

Ce qui a motivé l'augmentation des délits et de la violence ne résulte pas seulement de la frustration économique, de la privation sélective de dignité que produit une activité salariée, mais résulte aussi de la frustration de la reconnaissance d'un sujet social. On est exclu parce que d'autres vous ont exclu, nous dit Lagrange. Frustré parce que d'autres peuvent accomplir des choses qui vous sont presque inaccessibles a priori.

La **frustration**, inhérente aux rapports humains, prend, en atteignant un groupe dans son ensemble, une dimension sociale et politique et devient un déni de reconnaissance par d'autres sujets sociaux.

Les délinquants sont des acteurs qui, par la violence, expriment leur demande de reconnaissance en souffrance. L'obtention du respect (unilatéral) est

une valeur qui justifie le recours à la force pour des jeunes qui ont du mal à exister en tant que sujets. Face à l'exigence de réussite et au credo compétitif, les jeunes sont fascinés par l'argent vite gagné, par le court terme. Le «business» ostentatoire et la manière de s'habiller permettent à des jeunes sans bagages scolaires d'être reconnus par leurs pairs.

II - L'ESQUIVE

Ni les viols, ni l'usage de drogues ne participent d'une logique directe d'affrontement avec les institutions, mais plutôt d'un dysfonctionnement du rapport de soi à soi.

8. DROGUES ILLICITES : FAIRE FACE, PROTESTER, S'AFFIRMER :

Au cœur de la récession des années 80 et 90 se développe une toxicomanie du pauvre, contemporaine de la poussée délinquante issue des quartiers pauvres et des cités.

Lagrange s'interroge sur ce qui fait qu'au début des années 90 certains **toxicomanes sont dépendants à l'héroïne** et d'autres non.

Tout provient du parcours :

- ◆ **les toxicomanes dépendants** sont issus, pour une grande majorité, de milieux pauvres ou marginaux. Ils ont eu un mauvais parcours scolaire et on observe un déficit marqué des pères dans l'affirmation de leur

rôle. Une bonne partie des hommes dépendants sont déjà délinquants, déjà entrés dans l'âge adulte, (activités de deal pour certains) quand ils s'engagent à reculer dans «la drogue» qui est l'aboutissement d'un parcours de «galère». Leur sociabilité se réduit ensuite au monde de la toxicomanie.

Concernant les filles toxicomanes, moins nombreuses, la majorité est issue de milieux populaires. Elles ont généralement été initiées par leur partenaire. De plus, il y a une forte corrélation temporelle entre les débuts de l'injection et la prostitution, majoritaire chez les toxicomanes actives.

- ◆ Par contre, les **consommateurs non dépendants d'héroïne** viennent des classes moyennes et aisées. Ils maîtrisent leur usage d'héroïne car des gardes-fous (modèle normatif, amis «clean», travail...) les protègent des excès. Surtout, c'est dans le cadre des drogues récréatives qu'ils en sont venus à essayer l'héroïne, pour le «fun».

L'auteur s'intéresse ensuite à la contribution de la toxicomanie à la délinquance. Elle dépend largement de la conjoncture de l'emploi, du degré d'isolement des toxicomanes et des politiques sociales, de soin et de réduction des risques. Si on ne peut expliquer la délinquance acquisitive par la toxicomanie, Lagrange note que beaucoup de toxicomanes étaient délinquants avant d'être dépendants.

**9 . LA BIFURCATION DES ANNEES
QUATRE-VINGT DIX :**

Dans les années 90, on observe un recul de l'**héroïne** au profit des drogues récréatives. Les usagers sont plus jeunes (ils débutent vers 15-16 ans), actifs, intégrés et issus majoritairement des classes moyennes.

La revente de **cannabis** n'entraîne pas une délinquance d'appropriation car les ressources des jeunes consommateurs scolarisés des classes moyennes ou aisées sont issues de gains licites, mais elle induit un développement des violences associées au trafic.

Lagrange observe que la répression pénale touche d'une manière disproportionnée les jeunes des quartiers pauvres, les condamnant pour trafic et usage de drogue, alors que les interpellations pour usage touchent essentiellement des personnes actives des classes moyennes.

En 2000, les consommateurs de drogues sont clairement séparés en deux catégories :

- ◆ d'un côté, dans les segments de la jeunesse qui ont pâti de la récession, on note un usage excessif et fréquent, masculin et populaire, de la cocaïne, du crack et du cannabis ;
- ◆ de l'autre, parmi les classes moyennes et aisées, un plus large public de jeunes qui repoussent à plus tard leurs engagements, utilisent cannabis et stimulants pour «s'éclater». Ces vertiges calculés,

occasionnels et modérés, sont des adjuvants de sociabilité affinitaire.

Mais un trait des dernières années du siècle est, selon Lagrange, la fréquence d'une consommation journalière, en dehors de tout mouvement de sociabilité, pour oublier les soucis du quotidien, en corrélation avec des symptômes dépressifs.

10 . LA CRISE DE LA MASCULINITE :

A l'instar du toxicomane, l'auteur de violences sexuelles est vu comme un être victime d'un déséquilibre psychique à soigner, en même temps qu'à punir.

A partir des années 1992-93, s'opère une croissance des violences sexuelles, dans le contexte global d'augmentation de la violence au sein de la délinquance. Les mis en cause pour viol sont généralement des mineurs et des jeunes majeurs.

C'est dans la strate étroite des jeunes issus des milieux pauvres et qui sont en difficulté scolaire que l'on trouve des violences sexuelles fréquentes : pris sous le feu croisé de la crise de domination masculine et du déficit d'espoir suscité par la récession d'accéder à un statut professionnel, ils ont du mal à justifier leur existence et leur utilité. Certains cherchent alors à regagner les marques extérieures du respect de soi par l'affirmation d'une masculinité violente.

La baisse de la primonuptialité masculine et le taux de suicide

beaucoup plus élevé chez les garçons que chez les filles témoignent du trouble de la prépondérance masculine.

Ce trouble provient de la crise du modèle de «monsieur gagne-pain». Confrontés à l'absence d'une diffusion ouverte du flirt entre adolescents (les sœurs des copains sont intouchables) et à la norme impliquant pour un adolescent d'avoir eu des rapports sexuels avant 18 ans, les jeunes issus des quartiers pauvres ont une sexualité agressive car ils manquent d'assurance. Les « tournantes » résulteraient en partie d'une pénurie de filles sexuellement accessibles aux garçons dans des milieux où la liberté de conduite des jeunes filles est difficilement admise.

II . COCOONING ET RETRAIT : LE NOUVEAU SPLEEN

Une tendance au retrait est observée dans les classes moyennes, aisées et populaires. Des formes dépressives, plus légères que celles qui ont dominé dans les années 80 (alors le taux de suicide était plus élevé), se diffusent comme un nouveau spleen.

Selon Lagrange, on peut établir un parallélisme entre le glissement dans les pratiques addictives (passage des abus d'héroïne aux stimulants et au cannabis) et la diminution du taux de suicide, comme si on passait du désespoir à la résignation.

Dans les classes moyennes et aisées, le retrait prend la forme du « **cocooning** » : le départ du domicile des parents est plus tardif ; cela

s'explique par l'allongement des études, la hausse du chômage, l'affaiblissement de l'autorité parentale qui donne plus d'autonomie aux enfants, et surtout par une inquiétude face à l'avenir, un refus des exigences de choix dans un univers à changement rapide.

Ce cocooning, généralisé dans les années 80, s'accompagne de la consommation de tabac, d'alcool, de médicaments et de cannabis.

Il traduit une autre manière d'entrer dans la vie, un besoin d'affiliation et d'appartenance à la « bulle familiale » pour les enfants de classes moyennes et aisées et à la cité pour les jeunes des banlieues. Ce besoin d'affiliation est une réponse à l'exigence de flexibilité et à la mobilité.

Cette tendance au retrait se retrouve aussi chez les jeunes des cités. H. Lagrange dit avoir rencontré beaucoup de pessimisme, de désespoir, chez les jeunes auteurs d'actes délinquants ou rebelles. Délinquance et bagarres correspondent à une mise en suspend de l'avenir, à une forme d'esquive des jeunes des cités, qui exprime une incertitude en ce qui concerne l'accomplissement de soi.

III – CONCLUSION

La prépondérance des jeunes des quartiers pauvres et des cités dans la délinquance et les violences s'explique plus par une perception de soi dégradée et infériorisée que par un problème de contrôle de soi. Confrontés au mépris, à la peur et aux difficultés de se construire un statut social valorisé par

des voies légales, ces jeunes, en quête de reconnaissance (si ce n'est de la société toute entière, au moins de celle de leurs pairs), empruntent la voie de la délinquance acquisitive pour répondre aux exigences de réussite dans notre société d'immédiateté et font usage de violence pour consolider illusoirement leur identité et obtenir d'autrui une reconnaissance non réciproque.

Ces comportements d'affrontement violents correspondent à une non reconnaissance de la volonté de l'autre comme liberté, à une esquivance des exigences de la modernité qui implique

un nouvel équilibre psychique d'un homme réconcilié avec ses désirs et sa sensibilité. Lagrange estime qu'il ne s'agit pas seulement de diminuer la criminalité, mais aussi de « faire société », et que ceci passe par une reconnaissance et l'émergence d'une symbolique positive de l'altérité. Il faut réaffirmer la capacité des institutions à être garantes de la jouissance de l'espace public pour chacun et créer les conditions permettant aux jeunes les plus démunis d'écrire une histoire qui leur échappe souvent.

La revue «les cahiers de la sécurité intérieure» publiée par l'I.H.E.S.I. (l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure) s'efforce dans son numéro 47 (premier trimestre 2002) de «penser la violence». Dans un article, Hugues Lagrange explique l'augmentation contemporaine de la violence au sein de la criminalité, l'essor des dispositifs de surveillance et la détention, par le phénomène de «l'affaiblissement du contrôle de soi».

«VIOLENCE, REPRESSION ET CIVILISATION DES MŒURS» :

Face à l'invocation de plus en plus fréquente de l'évolution des mœurs pour expliquer la montée de la violence, H. Lagrange se donne tout d'abord pour tâche d'examiner la portée de la thèse de l'affaiblissement du contrôle de soi avant de démontrer dans une deuxième partie que cette thèse est de nos jours au fondement même des réponses apportées à la délinquance.

Explication de la montée de la délinquance violente par le relâchement de l'auto-contrôle :

En Europe, contrairement aux taux des homicides et des vols dont la croissance a débuté respectivement dans les années cinquante pour les homicides (pour être stoppée dans les années quatre-vingt), soixante/soixante dix s'agissant de la criminalité prédatrice, l'augmentation des violences se réalise plus tardivement et dépasse depuis une quinzaine d'années celle des vols. Cette croissance de la violence, en particulier juvénile, dans la criminalité globale, suscite deux interprétations. L'auteur délaisse volontairement l'interprétation qui lie la hausse du crime aux frustrations issues de l'accroissement des inégalités pour se consacrer à une réflexion sur les conséquences de l'évolution des mœurs.

H. Lagrange reprend la thèse de Norbert Elias qui explique l'effondrement des violences interpersonnelles (crimes) du XVIème au milieu du XXème siècle par l'accroissement du contrôle de ses émotions, de ses désirs. Ce processus serait provoqué par la division du travail qui formalise les rapports entre individus et aboutit à la formation d'un «homme introdéterminé», expression de D. Riesman, c'est à dire réfléchi et stratège.

Or, depuis le milieu du vingtième siècle, la société de consommation valorise au contraire le plaisir, le court terme, les initiatives et la disparition des hiérarchies dans les relations de travail ce qui rend le modèle de l'homme introdéterminé obsolète et nécessite un nouvel équilibre, non plus basé sur une morale rigide et sur des interdits intériorisés mais sur la liberté dans le respect de la liberté d'autrui. Les figures parentales s'affaiblissent alors que l'approbation de ses pairs devient plus importante. Ce nouveau type de contrôle de soi est beaucoup plus difficile à réaliser car c'est à chacun de régler sa conduite.

H. Lagrange émet l'hypothèse que ces adultes, à la morale souple et opportuniste, ont transmis par le biais de l'éducation des valeurs moins respectueuses de la loi, ce qui explique qu'à la fin des années quatre-vingt la nouvelle génération socialisée arrivée à l'adolescence traduira par des actes de délinquance le relâchement de l'auto-contrôle.

Néanmoins, l'auteur indique qu'il faut insérer cette hypothèse dans le contexte de fragmentation sociale que connaissent nos sociétés européennes : le relâchement de l'auto-contrôle, s'il est présent dans toutes les strates sociales, a des effets différenciés car les registres d'action sont différents selon les couches sociales. Les garçons issus des milieux les plus pauvres seront plus enclins à extérioriser le déficit d'auto contrôle par des actes de délinquance violente. En outre, ces jeunes pauvres, qui disposent de moins de ressources, ont du mal à s'insérer dans la société, ce qui provoque des tensions par rapport au modèle actuel basé sur la réussite, la satisfaction de ses désirs et sur l'importance du regard d'autrui et explique leur surreprésentation dans la criminalité.

La répression de la délinquance et du crime :

Bien après les Etats-Unis, les pays de l'Europe de l'Ouest ont réagi à la montée de la délinquance par un emprisonnement de plus en plus long des auteurs d'actes violents (homicides, coups et blessures, violences sexuelles). Parallèlement, il y a eu une augmentation des systèmes de surveillance afin de réduire le taux de la délinquance ordinaire en complément de la prise en charge par les assurances des préjudices subis par les victimes.

On pourrait se contenter de voir dans ces deux phénomènes la volonté pragmatique de protéger le citoyen en éloignant les auteurs de crimes et en diminuant la probabilité d'occurrence des actes de délinquance ordinaire. H Lagrange met à jour ce que sous-tendent ces deux mesures : la désillusion face aux capacités de contrôle de soi et d'évolution morale des individus. Ceci constitue une rupture avec l'esprit du système pénal depuis la révolution française : le but n'est plus d'obtenir l'amendement des auteurs mais de sanctionner les actes. C'est une logique non plus de réhabilitation mais de ségrégation, d'exclusion des auteurs de délinquance de la société par l'emprisonnement. De même, les dispositifs de surveillance publics ou privés, la coproduction de la sécurité par les acteurs locaux sont la preuve d'une conception amoralisée (les questions sont posées en terme de risques) de la délinquance prédatrice : on ne s'intéresse plus aux causes, aux motivations des délinquants et aux circonstances atténuantes telles que l'âge ou les conditions sociales mais aux préjudices et à la manière de diminuer leur fréquence par des contrôles externes.

H. Lagrange souligne enfin que, même si la politique d'insertion des jeunes issus de quartiers pauvres dans les années quatre vingt dix n'a pas été à la hauteur des espérances, les réponses éducatives à la délinquance ne doivent pas être abandonnées sous peine de voir nos sociétés devenir «des sociétés schizoïdes, fonctionnant comme des pompes aspirantes et refoulantes. Il est évident que cela aurait un retentissement considérable sur l'idéal démocratique. »

CONTACTEZ NOUS

NOUVELLES COORDONNEES

GIPCVAT3/MODAT

37 ter rue de Metz

31000 Toulouse

Téléphone : 05 34 45 17 61

Entrée visiteurs : 30 rue d'Astorg

PROCHAINEMENT DANS

MODAT REPERES

*La loi d'orientation et de
programmation pour la justice*